

Partenariat avec quatre maisons d'enseignement

POUR FAVORISER LE RECRUTEMENT D'INFIRMIÈRES AUXILIAIRES



Dès 2018, à l'instar du partenariat en soins infirmiers, nous offrons un emploi à tous les étudiants en santé, assistance et soins infirmiers (SASI) du Centre de formation professionnelle

24 juin, du Centre de formation professionnelle de Lennoxville, du Centre régional intégré de formation de Granby et du Centre de formation professionnelle Le Granit.

Les étudiants pourront travailler durant l'été, les fins de semaine et lors de congés. Ceci leur permettra de se familiariser avec nos clientèles, nos équipes et nos milieux... et d'avoir envie de rester avec nous une fois leur formation complétée!

Spectacle de Mario Jean

DERNIÈRE SEMAINE POUR RÉSERVER DES BILLETS!

Les personnes qui s'inscrivent ne recevront pas de confirmation, ni de billet par courriel ou par courrier interne. Elles devront simplement se présenter aux tables d'accueil le soir du spectacle. N'oubliez pas que le stationnement est gratuit!



Visitez l'intranet : **Espace Employés | Santé, sécurité, bien-être et reconnaissance | Activités reconnaissance**

NOMINATIONS

JO-ANNIE FONTAINE

Chef de service des activités de remplacement et de la gestion des horaires, DRHCAJ

MARIE-PIERRE PLANTE

Conseillère cadre clinicienne en prévention et contrôle des infections, DSI

Moins d'antipsychotiques pour nos aînés en CHSLD

LE CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS PILOTE UNE DÉMARCHÉ



Au Québec, entre 40 et 60 % des aînés hébergés prennent des antipsychotiques sans avoir reçu un diagnostic de psychose. On sait maintenant qu'entre 5 à 15 % d'entre eux seulement devraient prendre ces médicaments. Afin d'améliorer leur qualité de vie, 24 CHSLD partout au Québec participent à la première phase d'une démarche lancée en novembre et visant à optimiser les pratiques, les usages, les soins et les services – antipsychotiques (OPUS – AP). En Estrie, c'est l'Hôpital et centre d'hébergement D'Youville qui a été ciblé pour cette première phase.

Lors de l'atelier de lancement, un préposé aux bénéficiaires témoignait qu'en connaissant mieux l'histoire des résidents, on peut agir positivement sur leur comportement et éviter de donner des médicaments. « Par exemple, lorsque j'ai découvert qu'un de mes résidents avait écrit des poèmes dans sa vie, je me suis mis à lui en lire des parties lorsqu'il était agité, et j'ai pu gagner sa collaboration à ses soins ». Une démarche à suivre à santeestrie.qc.ca/reduire-les-antipsychotiques



Des représentants des 24 CHSLD participant à la phase 1 d'OPUS – AP étaient présents à l'atelier de lancement du 29 et 30 novembre 2017.



STATIONNEMENT

Un mythe

Les codes de stationnement gratuit sont utilisés par les directeurs et les gestionnaires. **FAUX.** La gestion de ces codes est rigoureuse et très stricte. Ces codes ne servent pas aux membres du personnel cadre; ils sont attribués seulement dans les circonstances suivantes :

- sécurité du personnel de soir et de nuit ayant le droit d'utiliser les stationnements « visiteurs » entre 15 h 30 et 8 h 30 pour être plus près des bâtiments. Si leur quart de travail se prolonge, les employés ont besoin d'un code de stationnement pour pouvoir laisser leur véhicule dans le stationnement « visiteurs » et éviter une amende;
- accueil des nouveaux employés et des stagiaires;
- clientèle démunie (après l'analyse d'un travailleur social ou d'un intervenant clinique);
- annulation du rendez-vous d'un usager qui s'était rendu sur place;
- soutien au travail des bénévoles de notre établissement (ex. : membres des comités des usagers, organismes qui accompagnent les usagers);
- accueil d'invités à une rencontre ou un événement spécial (ex. : organisme communautaire, médias).

Auparavant, des billets de sortie gratuite ou des billets de type « gratteux » étaient remis. Les « gratteux » seront tolérés jusqu'au 31 mars prochain pour passer exclusivement aux codes le 1^{er} avril 2018.



À PROPOS DES STATIONNEMENTS

Plusieurs informations inexactes circulent dans les médias traditionnels et les médias sociaux au sujet des stationnements. Pour avoir l'heure juste, nous vous invitons à consulter la page à ce sujet sur santeestrie.qc.ca (voir la vignette sur la page d'accueil).

ERRATUM

Nouveaux horodateurs en Haute-Yamaska



Contrairement à ce qui était indiqué dans la version papier du dernier numéro, les nouveaux horodateurs seront installés seulement à l'Hôpital de Granby le 6 décembre, et non dans d'autres installations de la Haute-Yamaska. Une période d'appropriation des nouveaux appareils se tiendra du 7 au 14 décembre pour une mise en fonction officielle le 15.

Bravo au conseil multidisciplinaire!

Lors de son récent colloque, l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) a remis des Prix reconnaissance à deux équipes du CIUSSS de l'Estrie - CHUS pour les projets suivants : *Évaluer la pertinence d'utiliser un outil de gestion de la charge de cas* (catégorie Comité de pairs) et *Groupe non standard pour la clientèle amputée* (catégorie Projet interdisciplinaire). Merci aux équipes de contribuer à l'amélioration de la pratique professionnelle et, ce faisant, à la qualité des soins et services.

En l'absence des nominés, au centre, Marie-Andrée Périgny, présidente du CM du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Elle est accompagnée de Gaétan Barrette et de Carole Ducharme, vice-présidente de l'ACMQ.



À L'AGENDA DES FONDATIONS

DÈS MAINTENANT

Début de la vente de colliers (édition limitée)

Fondation du CHUS

Info : fondationchus.org



Pour connaître toutes les activités des fondations, consultez santeestrie.qc.ca | Fondations

La *VIÉtrine express* est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à bulletinlavietrine.ciusse-chus@sss.gouv.qc.ca

Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca

Icônes créés par flaticon.com

Prochain numéro : 11 décembre 2017

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie - Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec 